

Psychothérapie : que paie la caisse-maladie

Assurance de base

Caisse-maladie	Prestation	Prestataire
	Combien paie la caisse-maladie?	Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin-conseil à partir de 40 heures	Psychothérapie exercée par un médecin ou par une psychologue/psychothérapeute employée dans le cabinet (psychothérapie déléguée)

Assurances complémentaires

Caisse-maladie	Prestation	Prestataire
	Combien paie la caisse-maladie?	Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie? La plupart des caisses maladies reconnaissent seulement les psychothérapeutes qui figurent sur la liste de santé-suisse
AEROSANA	comme Progrès	
AGILIA		
• Soins infirmiers PLUS	Max. CHF 50/séance Max. CHF 1'600 sur 5 ans	sur ordonnance médicale
AGRISANO caisse-maladie		sur ordonnance médicale
• AGRI- spécial	CHF 50 /séance, max. 20 séances/année	
AMB	comme Groupe Mutuel	
AQUILANA		sur ordonnance médicale
• Soins infirmiers PLUS	Max. 30 séances à CHF 40/année	

Arcosana	comme CSS	
ASSURA		sur ordonnance médicale
• Complementa Plus	80%, max. CHF 1'500/année	
ATUPRI		Psychologues FSP sont remboursés
• Diversa	50%, max. CHF 1'000/année	sans ordonnance médicale
• Mivita Reala	60%, max. CHF 1'000/année Age 0-12 : pas de participation	sur ordonnance médicale
• Mivita Extensa	60%, max. CHF 1'500/année Age 0-12 : pas de participation	sur ordonnance médicale
Auxilia assurance maladie	comme CSS	
AVANEX	comme Helsana	sur ordonnance médicale
AVANTIS	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
AVENIR Assurances	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Caisse-maladie Birchmeier	Pas de participation	
CM Bois et Bâtiment	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CONCORDIA		sur ordonnance médicale
• DIVERSA	75%, max. CHF 2'000 /sur trois ans	
• DIVERSA PLUS	75%, max. CHF 3'000 /sur trois ans	
CSS		
• standard • standard plus • zoom • Ambulant myFlex Economy • Ambulant myFlex Balance • Ambulant myFlex Premium	Max. 20 séances à CHF 40/année do. do. Pas de participation 75%, max. CHF 1'000/ans 75%, max. CHF 3'000/ans	
Easy Sana	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
EGK Gesundheitskasse		
• EGK SUN	20 séances à CHF 60, ensuite 20 séances à CHF 30/année durant un max.de 3 ans sur une durée de 5 ans	
• SUN Basic-A	80%, max. CHF 1'500/année durant un max. de 2 ans sur une durée de 5 ans	sur ordonnance médicale
CM EOS	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CM Fonction Publique	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Fondation Natura Assurances.ch	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Galenos		sur ordonnance médicale. Psychologues FSP sont remboursés
• MAXICA I	75%, max. CHF 30/séance, max. 70 séances sur 3 ans	

• MAXICA II	75%, max. CHF 60/séance, max 70 séances sur 3 ans	
• MAXICA III	75%, max. CHF 90 /séance, max. 70 séances sur 3 ans	
GROUPE MUTUEL		sur ordonnance médicale. Psychologues FSP sont remboursés
Soins complémentaires SC		
• SC 1	CHF 500/année	
• SC2	CHF 600/année	
• SC3	CHF 700/année	
• SC4	CHF 800 année	
• Global Flex GX	2 séances/année, max. CHF 140	
• Global I	60%, max. CHF 600/année	
• Global II	70%, max. CHF 600/année	
• Global III	80%, max. CHF 700/année	
• Global IV	80%, max. CHF 800/année	
• Global Mi-privée	80%, max. CHF 800/année	
• Global Privée	80%, max. CHF 800/année	
• Global AMB GB • Global Classic GI	CHF 40/séance ; max. CHF 800/année	
HELSANA		sur ordonnance médicale max. 200.--/heure
• TOP • COMPLETA	75%, max. CHF 3'000/année 75%, max. CHF 4'500/année	
HERMES	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Innova		sur ordonnance médicale
• family plus	25%, max. CHF 1'000/unique	
• activa plus • sunvita plus	Pas de participation	
• variabula plus	25%, max. CHF 1'000 /unique	
• complementa plus	90%, max. CHF 1'000/année	
INTRAS	Comme CSS	
Caisse-maladie KluG	Comme Helsana	sur ordonnance médicale
Caisse-maladie kmu		
• Assurance complément	Pas de participation	
Caisse-maladie KOLPING		
• PLUS	20 séances à CHF 60, max. CHF 1'200 /année	
KPT/CPT		sur ordonnance médicale
• Soins infirmiers PLUS/ • Comfort	Max. CHF 50 /séance, max. CHF 1'600 sur 5 ans	
Caisse-maladie Luzerner Hinterland		Psychologues FSP sont remboursés
• Soins complémentaires	40 séances à CHF 50, ensuite 40 séances à CHF 40	

Cassa da malsauns LUMNEZIANA		
<ul style="list-style-type: none"> • Supplément général • Cumpletta 	50%, max. CHF 60 /séance, max. 25 séances/année	
Mutuel Assurances	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
ÖKK		le nombre d'heures sera clarifié par le médecin-conseil. Psychologues FSP sont remboursés
<ul style="list-style-type: none"> • AZ/PZ 	50 séances, CHF 60/séance ; ensuite 50 séances CHF 50/séance ; max. 100 séances unique	
<ul style="list-style-type: none"> • Family, Family Flex, Optima, Premium 	50%, max. CHF 1'000/année	
PANORAMA	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
PHILOS	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
Progrès	comme Helsana	sur ordonnance médicale
PROVITA		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> • PRIMA- Basic 	CHF 30/séance, max. 60 séances/année	
<ul style="list-style-type: none"> • PRIMA- Top 	CHF 75/séance, max. 60 séances/année	
Publisana		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> • TOP Maxi 	50%, max. CHF 1'000/Jahr	
rhenusana		
Assurance médicaments et thérapie:		
<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie 51 • Catégorie 52 • Catégorie 53 • Catégorie 54 • Catégorie 91 • Catégorie 92 • Catégorie 93 • Catégorie 94 	50% max. CHF 250/année 50% max. CHF 500/année 50% max. CHF 1'000/année 50% max. CHF 2'000/année 90% max. CHF 250/année 90% max. CHF 500/année 90% max. CHF 1'000/année 90% max. CHF 2'000/année	
<ul style="list-style-type: none"> • RhenuPlus argent • RhenuPlus or • RhenuPlus platin 	75%, max. CHF 1'500/année 75%, max. CHF 3'000/année 75%, max. CHF 5'000/année	
sana 24		Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
<ul style="list-style-type: none"> • AMBULANT II 	Max. 60 séances/ année : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50	
<ul style="list-style-type: none"> • AMBULANT III 	80%, max. CHF 5'000/année	
Sanitas		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> • Classic, Family 	80%, max. CHF 1'000/année	
Sansan	comme Helsana	sur ordonnance médicale

SanaTop	comme SUPRA	
Caisse-maladies SLKK		sur ordonnance médicale
Medico plus complett	40 séances à CHF 50 unique	
SODALIS		sur ordonnance médicale
• SANA	20 séances à CHF 40/année	
• SANA PLUS	20 séances à CHF 60/année	
CM Stoffel Mels	comme Helvetas	sur ordonnance médicale
CM STEFFISBURG		Sur ordonnance médicale
• Vario	50 séances à CHF 60 ; ensuite 50 séances à CHF 50	
• Vario Plus	60 séances à CHF 60 ; ensuite 60 séances à CHF 50	
SUMISWALDER		
• Soins complémentaires	30 séances à CHF 50, ensuite 30 séances à CHF 30	
SUPRA		sur ordonnance médicale
• Natura R3	20 séances à CHF 50/année	Psychologues FSP sont remboursés
• Complémenta	80% de la facture, Max. CHF 750/année	Psychothérapeutes santésuisse
• Complémenta plus	80% de la facture. Max. CHF 1'500/année	Psychothérapeutes santésuisse
SWICA		sur ordonnance médicale. Psychologues FSP et membres ASP sont remboursés
• COMPLETA TOP	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/année	
• OPTIMA	CHF 25/séance, max. 60 séances/année	
SYMPANY (incl. MooveSympany und VivaoSympany)		Rapport détaillé à la /au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
• Complément général	50 séances à CHF 60 ; ensuite	
• Complément privée	50 séances à CHF 50 / max. 100 h	
• Plus incl. Natura	50%, max. CHF 1'000 /année	
• Premium incl. Natura	50%, max. CHF 2'000 /année	
CM Troistorrents	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
UNIVERSA	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CM Vallée d'Entremont		
• myFlex Economy	Pas de prestations	
• myFlex Balance	75%, max. CHF 1'000/année	
• myFlex Premium	75%, max. CHF 3'000/année	
La Caisse Vaudoise	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale

VISANA		Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
• AMBULANT II	Max. 60 séances : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50	
• AMBULANT III	80%, max. CHF 5'000 /année	
VITA SURSELVA		sur ordonnance médicale
• Complément général • Complettta	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/année	
Vivacare		Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute
• AMBULANT II	Max. 60 séances ; 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50	
• AMBULANT III	80%, max. CHF 5'000/année	
•		
•		
•		
WINCARE		sur ordonnance médicale
• Diversa	75%, max. CHF 3'000 /année	
XUNDHEIT	Comme Sympany	

**Toutes les données ont été saisies ou actualisées (état: mars 2011).
Sont réservées les modifications émanant des caisses-maladie.
Toute responsabilité est déclinée.**